BICICI
GROUPE BNP PARIBAS

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire :

Le mardi 21 juin 2016, à la CRRAE Abidjan, à 11 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1 – Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

2 – Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

3 – Lecture des rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes prévus par les articles 432, 438 et suivants de l'acte uniforme portant droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et approbation des conventions mentionnées à l'article 438 précité.

4 – Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015 et affectation des résultats.

5 – Quitus aux Administrateurs.

6 – Ratification de la cooptation d'un Administrateur.

7– Renouvellement du mandat des Administrateurs.

8– Fixation de l'indemnité de fonction des Administrateurs conformément à l'article 431 de l'acte uniforme portant droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt Economique.

9 – Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes.

10 – Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire pourra se faire représenter par un mandataire actionnaire ou non de son choix au moyen d'un modèle de pouvoir à retirer au Siège Social de la Banque.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale et prescrite par la loi est tenue à la disposition des Actionnaires également au Siège de la BICI-Bourse, Avenue Abdoulaye FADIGA, Immeuble AXA, Abidjan-Plateau.

Pour le Conseil d'Administration